



# INSTITUT DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE MILITAIRE DU BRÉSIL

CRÉÉ LE 7 NOVEMBRE 1936

AFFILIÉ À LA COMMISSION INTERNATIONALE D'HISTOIRE MILITAIRE (CIHM - ICMH)

*Berceau de l'histoire militaire brésilienne*



## PROJET 2026 / 51<sup>eme</sup> CONGRÈS DE LA CIHM - ANNEXE – INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ces instructions générales fournissent les informations nécessaires pour remplir le formulaire d'inscription, effectuer les paiements, rédiger et présenter des textes académiques. Il est essentiel de les lire avant d'entreprendre toute démarche de participation. **En soumettant le formulaire d'inscription, le candidat accepte les dispositions énoncées dans le présent document et autorise également l'utilisation de son image dans les archives, la commémoration et la diffusion de l'événement.**

### 1. THÈME DU CONGRÈS

Elle figure dans le projet réglementaire du congrès. Son expression générale est « FRONTIÈRES - INTÉGRATION ET HARMONIE CONTRE SÉPARATION ET CONFLIT » et est détaillée dans ce document.

Bien que le thème « Frontières » soit, historiquement et intimement, lié aux activités politiques et aux conflits, il est important de souligner que les travaux universitaires présentés doivent être exempts de tout parti pris idéologique et de toute position partisane particulière.

### 2. INSCRIPTION

Le **FORMULAIRE D'INSCRIPTION** doit être rempli en ligne sur le site Internet. La date limite est fixée au **29 mai 2026** (vendredi). Les inscriptions postérieures à cette date seront examinées au cas par cas et acceptées, si possible, sans garantie de prix et en fonction des disponibilités dans les hôtels.

**Veillez saisir les informations suivantes :**

#### **Nom complet**

Votre nom complet, sans abréviation. C'est ainsi qu'il apparaîtra sur le certificat de participation.

#### **Formule d'appel ou titre**

Indiquez votre titre : grade militaire abrégé, M./Mme, Dr, Prof, Prof Dr, etc.

#### **Nom de guerre/ Nom sous lequel vous êtes le plus connu**

Il s'agit du nom abrégé, court, qui figurera sur votre badge, à côté de  *votre nom de guerre*.

**Exemples** Col Mendez - Prof Smith - Dr Lee - Mr Sherman - Ms Woo - Miss Daisy.

#### **Commission nationale**

Indiquez à quelle commission vous êtes affilié. Si vous n'êtes affilié à aucune commission (en particulier les inscriptions « E »), indiquez votre nationalité.

#### **Taille mannequin/vêtements**

Écrivez **P** pour la taille Petite

**M** pour moyen

**G** pour grande

**GG** pour très grande taille

**XG** pour très grand

Cette information est nécessaire pour la confection éventuelle de cadeaux promotionnels de différentes tailles..

#### **Date de naissance**

Au format jj/mm/aaaa - jour et mois à deux chiffres, année à quatre chiffres.

**Carte d'identité ou passeport**

Numéro d'identité (Brésiliens et pays du MERCOSUL) ou passeport (autres pays).

**Numéro de téléphone de contact**

Indiquez le code du pays, l'indicatif régional + le numéro.

**Adresse électronique/e-mail**

Confirmez votre adresse électronique.

**Type d'inscription/Registration type**

**A** = Congrès complet, seul (une seule personne, dans une chambre individuelle) ;

**B** = Participant à part entière, avec un accompagnateur ou un autre participant (deux personnes occupant **la même chambre double**) ;

**C** = Participant étudiant, inscrit à un programme de doctorat (norme de l'ICMH), à tarif réduit ;

**D** = Participant à part entière, **résidant dans la ville de Foz do Iguaçu ou dans la région de la Triple Frontière, non hébergé dans les hôtels partenaires**, avec accès aux présentations académiques et aux activités prévues dans le programme officiel ; responsable de son propre transport vers les lieux désignés ;

**E** = Auditeur supplémentaire (participant individuel), **non hébergé dans les hôtels partenaires, ayant uniquement accès aux présentations académiques**, sans droit aux repas prévus ni aux visites programmées, et responsable de son propre transport vers les lieux désignés.

**POUR CEUX QUI COCHENT « B »**

Veuillez fournir les coordonnées de la deuxième personne. Il s'agit de la deuxième personne occupant le même chambre double. Indiquez si cette personne est un accompagnateur ou, éventuellement, un autre congressiste.

**POUR CEUX QUI COCHENT « C »**

Veuillez fournir les informations relatives à votre inscription au programme de doctorat (établissement, ville, pays, nom du programme; un justificatif officiel devra ensuite être envoyé par e-mail).

**POUR CEUX QUI COCHENT « D » ou « E » - Si une alerte apparaît**

**ATTENTION: CES INSCRIPTIONS SONT SOUMISES À DES CONDITIONS SPÉCIFIQUES. Demandez un « OK » ou « je comprends ».**

**Forfait participation (hôtel et nombre de nuits)**

Indiquez **l'hôtel et le nombre de nuits** souhaités. Ces options ne s'appliquent pas aux inscrits « D » et « E ».

**CHOIX DE L'HÔTEL**

Des accords (contrats) ont été conclus avec deux établissements hôteliers locaux pour l'hébergement lié au congrès.

Choisissez **dans lequel des deux hôtels** sous contrat vous souhaitez séjourner

**Option « VC » - Hôtel Viale Cataratas (\*\*\*\*) :**

Congrès « A », chambre individuelle, par jour/par appartement = 93,00 €

Congrès « B », double, par jour/par appartement = 114,00 €

**Option « VM » - Living Foz, Hôtel AVM (\*\*\*) :**

Congrès « C », PhD (individuel), par jour/par appartement = 35,00 € (**obligatoire**)

Congrès « A », individuel, jour/par appartement = 59,00 €

Congrès « B », double, jour/par appartement = 81,00 €

**Attention : le nombre d'appartements à l'AVM est limité, nous donnerons la priorité aux étudiants PhD et, pour les autres, nous suivrons l'ordre des dates d'inscription.**

## **NOMBRE DE NUITÉES**

La date d'arrivée (check-in) sera le 22 août 2026 (samedi). Pour l'adhésion « 6 », le départ (check-out) sera le 28 (vendredi). Pour l'adhésion « 8 » (destinée à ceux qui souhaitent participer au circuit touristique post-congrès), le départ (check-out) sera le 30 (dimanche).

Il existe également des options « 7 » (départ le 29) ou « 9 » (départ le 31) pour ceux qui souhaitent quitter leur logement plus tard ou qui ont besoin de coordonner leur départ avec les horaires de vol.

Les horaires sont 14h00 (arrivée/check-in) et 12h00 (départ/check-out).

De même, des accords ont été conclus avec des transporteurs, des restaurants, des salles de spectacle et autres. **L'inscription se fait donc par le biais d'un forfait** (qui comprend le transport, les repas, les visites programmées, les traductions, le matériel du congrès, les cadeaux, etc.). L'administration intégrale sera donc assurée par l'IGHMB, qui contrôlera les réservations. Les paiements seront effectués par les inscrits auprès de cet institut, qui réglera les comptes avec les hôtels et autres institutions.

Le montant total des forfaits (taxes et frais applicables compris), à régler par les participants, sera calculé en multipliant le nombre de nuits (6, 7, 8 ou 9) par leur prix (selon l'hôtel et le type d'hébergement), auxquels s'ajoutent les frais d'inscription, soit 300,00 € pour les congressistes « A », « B » et les accompagnateurs, et 100,00 € pour les « C » (étudiants en doctorat).

Les congressistes « D » et « E », qui ne seront pas hébergés dans les hôtels partenaires, devront uniquement s'acquitter des frais d'inscription, respectivement 300,00 € et 80,00 €.

L'IGHMB ne sera responsable que des hébergements compris dans ces forfaits, négociés avec les deux établissements hôteliers exclusivement pour le Congrès 2026. Si un participant souhaite anticiper ou prolonger son séjour dans son hôtel, différemment des quatre options présentées, il devra en faire la demande par message spécifique, avant la date limite d'inscription. À défaut, il devra réserver directement auprès du service de réservation de l'hôtel souhaité, à des tarifs différents et en fonction des disponibilités.

## **Itinéraire touristique post-congrès/Post-Congress Tourist Itinerary**

Cochez OUI ou NON

Le coût est de 300,00 € - à ajouter au montant total du forfait que vous avez choisi.

## **Présentation de travaux universitaires/Presentation of academic papers**

Cochez OUI ou NON

## **Langue**

Indiquez la langue de votre présentation portugais - anglais - espagnol

## **Acceptez-vous d'être modérateur de table ronde ?**

Cochez OUI ou NON

## **3. INSTRUCTIONS CONCERNANT LES TRAVAUX ACADEMIQUES**

Date limite pour l'envoi des titres, thèmes, résumés et CV : **12 juin 2026**

Remise des textes complets : **30 octobre 2026**

Langue de remise : anglais (les présentations peuvent se faire dans d'autres langues, mais les textes doivent être en anglais).

Les fichiers remis doivent être identifiés de la manière suivante : ICMH 2026\_NOM DE L'AUTEUR\_PAYS\_NUMÉRO (nom abrégé de l'auteur, le même nom que celui indiqué dans le

formulaire d'inscription ; numéro dans le cas où plusieurs fichiers proviennent de la même personne... 01... 02... 03 etc.)

#### **4. NORMES DE RÉDACTION DES TEXTES**

Le travail doit être en accord avec le thème général, conformément aux détails figurant dans le projet. Le titre doit être en majuscules, en gras et centré. Sous le titre, aligné à droite, le nom de l'auteur. Pied de page indiquant la ou les institutions auxquelles appartient l'auteur.

Le texte doit être remis dans un fichier ouvert, modifiable, au format « Word » et compter entre 10 et 20 pages, au format A4, orientation « portrait ». Police Times New Roman, taille 12 (TNR 12), interligne 1,5. Marges : gauche 2,5 cm ; droite, inférieure et supérieure 2,0. Les fichiers « pdf » ne seront pas acceptés.

**Il est indispensable que le texte soit modifiable, à des fins de mise en page.**

Les citations de 4 (quatre) lignes ou plus doivent être mises en évidence sans guillemets, avec un retrait à gauche de 4 cm, police TNR 11, interligne simple. Les citations de 3 (trois) lignes maximum doivent figurer dans le corps du texte, police TNR 12, entre guillemets.

Quel que soit le type d'illustration, son identification doit apparaître en haut, précédée du mot désignatif (dessin, schéma, organigramme, photographie, graphique, carte, organigramme, plan, tableau, portrait, figure, image, entre autres), suivi de son numéro d'ordre d'apparition dans le texte, en chiffres arabes, d'un tiret et du titre correspondant. Après l'illustration, en bas, indiquer la source consultée (élément obligatoire, même s'il s'agit d'une production de l'auteur lui-même), la légende, les notes et autres informations nécessaires à sa compréhension (le cas échéant). L'illustration doit être citée dans le texte et insérée aussi près que possible du passage auquel elle se réfère. Les objets (photos, dessins, cartes, etc.) protégés par des droits d'auteur doivent être accompagnés des autorisations d'utilisation correspondantes.

Les tableaux doivent être cités dans le texte et insérés aussi près que possible du passage auquel ils se réfèrent.

Les références doivent être indiquées dans des notes à la fin du texte..

#### **5. DÉCLARATIONS LÉGALES**

En remettant son travail, l'intéressé déclare en être l'auteur, garantit son originalité et certifie également qu'il ne reproduit pas, en tout ou en partie, des œuvres de tiers sans l'autorisation requise. Il assume également l'entière responsabilité du contenu, y compris toutes les affirmations et tous les concepts exprimés, et, en cas de citations, de figures, de graphiques ou d'images, il déclare que tous sont dûment référencés. Dans le cas des images, il déclare qu'il ne porte pas atteinte aux droits d'auteur et qu'il n'utilise pas de code ouvert ni de sources du domaine public. Il cède les droits d'auteur relatifs à l'œuvre à l'INSTITUT DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE MILITAIRE DU BRÉSIL - IGHMB, dont le siège social est situé à Av. Rio Branco, 251, salles 1212 et 1213, Centro, Rio de Janeiro - RJ, Brésil, CEP 20040-009, dans le but de composer les « Annales du 51e Congrès ICMH ». Il cède et transfère ces droits de manière irrévocable et irréversible, autorisant la publication, la reproduction totale ou partielle, la distribution, l'impression, la republication et les citations, sous forme numérique et/ou imprimée. Déclare que son travail ne porte pas atteinte aux droits d'auteur ou autres droits de propriété intellectuelle de tiers, exonérant l'IGHMB de toute responsabilité et assumant, par la présente, l'entière responsabilité morale et patrimoniale pour toute violation légale de ces droits ou d'autres droits liés à la propriété intellectuelle qui pourraient exister à l'égard de tiers. Déclare être conscient qu'il n'y aura pas de rémunération pour les droits d'auteur cédés, même en cas de republication de l'œuvre finale, compte tenu du caractère gratuit de la cession. Déclare enfin que cet acte est libre et conscient, étant pleinement conscient et en accord avec les finalités scientifiques, académiques, techniques et culturelles de son article et de l'œuvre finale.

#### **6. PRIX ET MODES DE PAIEMENT**

Tous les prix sont indiqués en euros (€ - EUR) et seront convertis en reais brésiliens (R\$ - BRL) au moment du règlement.

**Le taux de change** appliqué est le **taux touristique**, prix de vente, majoré des taxes et frais bancaires applicables.

Le taux de change est fluctuant et, au cours des derniers mois, il a varié entre 6,28 R\$ (le plus bas) et 6,79 R\$ (le plus haut). 2026 est une année électorale, marquée par d'intenses mouvements politiques qui se répercutent sur l'économie.

À l'heure actuelle (janvier 2026), nous effectuons nos calculs sur la base d'un taux de 6,50 R\$ pour 1,00 €..

#### **a. Hébergement et restauration**

L'IGHMB a conclu un accord opérationnel avec deux hôtels de la ville de Foz do Iguaçu, ainsi qu'avec des restaurants et des salles de spectacle/lieux de visite. Il a ainsi mis au point un « forfait » tout compris (transport, repas, billets, etc.). Le programme contient tous les détails.

Les deux hôtels sont de catégories différentes et ont des emplacements différents.

Les dépenses effectuées par les clients dans les hôtels (consommations supplémentaires, blanchisserie, téléphone, etc.) sont calculées et réglées au moment du départ, directement à la réception de chaque établissement..

#### **b. Circuit touristique post-congrès**

Les congressistes intéressés par l'itinéraire touristique post-congrès devront également s'acquitter du coût de celui-ci. Coût individuel de 300,00 €.

#### **c. Modes de paiement**

Les paiements seront effectués directement à l'IGHMB, selon les montants communiqués à chaque participant après le traitement de son formulaire d'inscription. Les modes de paiement suivants peuvent être utilisés :

Pix - CNPJ de l' IGHMB (30.278.931/0001-17) **OU** e-mail ([secretaria@ighmb.org.br](mailto:secretaria@ighmb.org.br))

Virement bancaire ou dépôt bancaire identifié

Banco do Brasil S/A (Code 001), agence 1211-4, compte n° 380116-0.

Virements internationaux

Nom: INSTITUTO DE GEOGRAFIA E HISTÓRIA MILITAR DO BRASIL

Iban: BR8500000000012110003801160C1

Swift: BRASBRRJSBO

Agence: 1211-4

Compte: 380116-0

Cartes de crédit, cartes de débit ou espèces (*cash*) - à l'arrivée, lors de l'accréditation. Par carte de crédit, sur la page Internet de l'IGHMB..

**Offre unique, initiale - les paiements effectués à l'avance, jusqu'au 27 mars 2026, bénéficieront d'une remise spéciale de 5 % (cinq pour cent).**

#### **d. Annulations**

En cas d'annulation, les montants éventuellement versés seront remboursés, selon le même mode de paiement, calculés au taux de change en vigueur, déduction faite des frais déjà engagés, à condition que la demande d'annulation soit effectuée au plus tard 60 (soixante) jours avant le début de l'événement. Entre 59 (cinquante-neuf) et 30 (trente) jours avant, 40 % (quarante pour cent) seront remboursés. Après 30 (trente) jours, aucun remboursement ne sera effectué.

### **7. INFORMATIONS UTILES**

Nous mettons à votre disposition sur notre page un résumé informatif sur la ville de Foz do Iguaçu. Il en va de même pour les hôtels.

Le fuseau horaire officiel du Brésil, connu sous le nom d'heure de Brasília (BRT), est GMT-3. Autrement dit, il a 3 heures de retard par rapport à l'heure universelle coordonnée (UTC). L'État du Paraná et la ville de Foz do Iguaçu sont concernés par ce fuseau. Le pays

voisin, l'Argentine, suit également ce fuseau horaire, tandis que le Paraguay a une heure de moins. Toutes les dates et heures mentionnées dans le programme et dans ces instructions se réfèrent à ce fuseau horaire.

Le courant électrique local est de 127 V/60 cycles. On utilise des prises de type N, à trois broches, compatibles avec le type C, norme européenne (à l'exception du Royaume-Uni, de l'Irlande, de Chypre et de Malte).

Exigences brésiliennes pour les visiteurs étrangers :

Vaccins - Au Brésil, il n'est pas obligatoire de présenter un certificat de vaccination pour entrer dans le pays. Toutefois, le ministère de la Santé recommande aux touristes internationaux de mettre à jour leur statut vaccinal avant leur arrivée au Brésil, conformément aux directives du calendrier de vaccination de leur pays d'origine ou de résidence, en particulier les vaccins contre la fièvre jaune, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, la diphtérie et le tétanos. Informations sur [\\_https://www.gov.br/saude/pt-br/assuntos/saude-de-a-a-z/s/saude-do-viajante/vacina-para-viajantes](https://www.gov.br/saude/pt-br/assuntos/saude-de-a-a-z/s/saude-do-viajante/vacina-para-viajantes)

Visas - Consultez le QGRV (Quadro Geral de Regime de Vistos/Entry Visas to Brazil), disponible sur <https://www.gov.br/mre/pt-br/assuntos/portal-consular/vistos/qgrv-simples-ing-10sep25.pdf> . Nous en mettons une copie à disposition sur notre page, mais il est préférable de vérifier, au moment de l'inscription, qu'il n'y a pas eu de modifications.

Restrictions alimentaires - les participants ayant des restrictions alimentaires (pour des raisons de santé, de religion, etc.) sont invités à vérifier les menus des repas, car des alternatives sont généralement proposées et indiquées.

## 8. VISITES DANS LES PAYS VOISINS

Bien que la région soit touristique et que les visites au Paraguay et en Argentine constituent des attractions, les excursions de ce type ne sont pas prévues dans le programme du congrès, ni pour les accompagnateurs. Cette restriction est liée à des préoccupations de sécurité et aux formalités frontalières.

Cependant, ces visites ne sont absolument pas interdites. Toutefois, toute excursion dans ces pays **pendant le congrès** sera à titre **exclusivement privé**, chaque personne intéressée étant responsable de sa décision, des contrats appropriés (transports, guides) et des formalités douanières (passeports, visas, vaccins requis, etc.).

Dans le cadre du circuit touristique post-congrès, si le nombre d'inscriptions est suffisant, ces itinéraires pourront être envisagés, à titre facultatif..

Rio de Janeiro/RJ, 27 janvier 2026

Général Marcio Tadeu Bettega Bergo  
Président de l'IGHMB